

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

N° 2024.09.05

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	15	15

L'an deux mil vingt-quatre et le 23 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrice PUPET, Maire.

Présents : PUPET Patrice, AVOUAC Olivier, BASSO Christine, SAYEN Gérard, AZZOPARDI Jessie, MOURRE Christèle, LENOIR Xavier, ROMEI Emmanuel, ARCIDIACO Isabelle, COULET Suzanne, APARISI Marie-Hélène, VIALLET Jacky, BONY Romuald.

Absents représentés : GESSELLE Anne, MARTINEZ Christine.

Absents non représentés :

Quorum : 13 présents, 15 votants.

Madame GESSELLE Anne a donné procuration à Madame MOURRE Christèle.

Madame MARTINEZ Christine a donné procuration à Monsieur PUPET Patrice.

Secrétaire de séance : Madame ARCIDIACO Isabelle.

DATE DE LA CONVOCATION
16 SEPTEMBRE 2024

DATE D’AFFICHAGE
16 SEPTEMBRE 2024

OBJET DE LA DELIBERATION
Modification du règlement de la salle
polyvalente

Monsieur le Maire présente aux conseillers des modifications dans le règlement de mise à disposition de la salle polyvalente. Il propose de mettre en vigueur le règlement annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement de la salle polyvalente ainsi présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer dans sa version approuvée définitive,
- **DIT** que le nouveau règlement sera d'application immédiate.

Le secrétaire de séance,
ARCIDIACO Isabelle

Certifié conforme,

Le Maire,
PUPET Patrice

